



Lycée Pierre Corneille

Dossier suivi par :

Le Proviseur

Téléphone

02.35.07.88.00

Fax

02.35.07.47.28

Mél.

0760090k@ac-rouen.fr

4 rue du Maulévrier
76044 ROUEN Cédex 1

Rouen, le 21 mars 2016

Le Proviseur

Aux

Parents des élèves de CPGE 2^{ème} année

**Objet : fin des cours en CPGE 2^{ème} année – hébergement à l'internat.
Année scolaire 2015 - 2016**

Référence : HL/SB

Madame, Monsieur,

Votre enfant est actuellement scolarisé au lycée Pierre Corneille, en 2^{ème} année de CPGE et se prépare à passer les concours de recrutement dans les écoles d'ingénieurs ou les écoles de commerce.

Vous trouverez, annexé à ce courrier, un tableau sur lequel figurent les dates officielles de fin des cours, de fin des khôlles, les dates de reprise des cours pour la préparation des oraux et enfin, la date programmée de fin d'année scolaire pour votre enfant.

Parallèlement, figure un deuxième document destiné à recenser, pour les élèves internes de 2^{ème} année de CPGE, la présence à l'internat.

Cette possibilité d'hébergement à l'internat court en continu jusqu'à la fin de l'année scolaire (sauf pour les nuits des 4, 5, 6 mai, cf. mon courrier du 03/03/16).

Cependant, il est indispensable que vous nous fassiez connaître par le biais du document-réponse joint (par mail, au plus tard le 29/03/2016, à l'adresse cpe.0760090k@ac-rouen.fr), les dates auxquelles votre enfant souhaite effectivement fréquenter l'internat.

Bien évidemment, si votre enfant devait inopinément s'absenter de l'internat alors qu'il avait prévu d'être présent, il conviendrait, comme d'habitude, de signaler, 24 heures à l'avance, cette absence. En aucun cas, le service de la vie scolaire ne devra être mis devant le fait accompli d'une absence à l'internat.

Par ailleurs, la facturation de l'hébergement à l'internat continuera à fonctionner, sur cette période, sur le principe du forfait, avec une remise d'ordre correspondant **aux semaines entières d'absence de votre enfant à l'internat et/ou au restaurant scolaire.**

Il est à noter que cette modalité de facturation s'appliquera à l'ensemble des situations : forfait pour la demi-pension, forfait internes- externés, forfait midi-soir.

Restant à votre disposition pour de plus amples informations, je vous prie d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Proviseur
Hervé LEBARQUE

